

**FT571 – Mastic de finition acrylique**

*(Différents coloris disponibles)*

**Descriptif**

Mastic à base de résine acrylique élastique, permettant la réalisation de joints de finition et d'étanchéité de plinthes (interface plinthe/mur ou plinthe/parquet) ou de menuiseries en bois (fenêtres, portes, armoires encastrées...).

Permet également de masquer et de reboucher les irrégularités de découpe, les interstices ou les défauts sur les parquets.

Excellente adhérence sur la plupart des matériaux utilisés en construction (au minimum une des surfaces en contact avec le mastic doit être poreuse).

Compatible avec les peintures et vernis sans nuire à leur adhérence, tout en évitant la formation de peau d'orange sur les vernis.

Produit classé A+ en termes d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur.

**Domaine d'emploi**

Usage en intérieur uniquement.

Ne pas utiliser pour réaliser des joints soumis à un mouvement supérieur à 10% de leur épaisseur.

## Matières

- Mastic élastique mono-composant à base d'un mélange de résines acryliques en dispersion.

## Références

Couleur	Contenance	Référence
Blanc	310 mL	49 00 110
Chêne moyen		49 00 150
Érable		49 00 140
Gris ciment		49 00 130
Gris clair		49 00 120
Noir		49 00 100
Taupe		49 00 160
Taupe clair		49 00 170

## Caractéristiques techniques

Caractéristiques produit	Valeur typique*
Aspect	Pâteux
Temps de formation de peau à 23°C et 50% HR	2 mm / 24 h
Module à 100%	0,09 N/mm <sup>2</sup>
Résistance à la traction	4,0 N/mm <sup>2</sup>
Allongement à la rupture	1184 %
Conservation	<b>60 mois</b> (5 ans) dans son conditionnement d'origine non ouvert, stocké dans un endroit frais et sec

\*Valeurs représentatives typiques, à ne pas utiliser en tant que spécifications

## Mise en œuvre

### Préparation des supports :

- La température de la pièce doit se situer entre +5°C et +35°C depuis 48 h minimum avant la mise en œuvre.
- Le mastic ainsi que tous les éléments mis en œuvre (boiseries, sols...) doivent être stockés dans le local au moins 24h avant la mise en œuvre, pour qu'ils puissent suffisamment s'acclimater.
- Dépoussiérer soigneusement et éliminer totalement tout résidu de colle ou d'adhésif.
- Éliminer toute trace grasse à l'aide d'un produit dégraissant compatible avec le support : alcool isopropylique dilué type **VHB Cleaner réf. 22 77 900** (cf. § Options) ou acétone.  
Ne pas utiliser d'essence ou de White-Spirit, car ce sont des produits gras.
- S'assurer que le support est parfaitement sec.
- S'assurer que le support est solide et ne se désagrège pas.  
Ne pas appliquer par exemple sur un vieux béton ou sur un plâtre de mauvaise qualité.

### Mise en œuvre :

- Couper la canule fournie à l'aide d'un cutter à un angle d'environ 45°, à la dimension de cordon souhaité.
- Couper l'embout plastique de la cartouche puis visser la canule de mélange sur la cartouche.
- Déposer au moyen du **pistolet manuel pour cartouches réf. 36 29 540** (cf. § Options) ou d'un pistolet pneumatique, un cordon uniforme sur toute la zone à boucher.
- Lisser le joint à l'aide d'un couteau à mastic.
- Le produit obtient sa couleur finale une fois durci.
- Le joint peut être peint ou verni 1 heure après l'application.

## Nettoyage

Nettoyer avec de l'eau temps que le mastic n'a pas durci.

Après polymérisation, un nettoyage mécanique (abrasion) est nécessaire.

## Options

### VHB Cleaner :

- Nettoyant-dégraissant de surface à base d'alcool isopropylique dilué
- Bouteille de 1L
- Réf. 22 77 900
- Voir FT n°097



### Pistolet métallique pour cartouches :

- Équipé d'un système de démultiplication de force permettant un écoulement homogène du produit même sur cartouche haute densité
- Aiguille de débouchage de buses intégrée
- Poignée rotative à 360° pour faciliter l'accès aux espaces réduits
- Pour cartouches jusqu'à 310 mL
- Poids : 650 g
- Réf. 36 29 540



Dinac est une marque déposée de la société Dinac

Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

#### AVERTISSEMENT

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenue pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC  
1210 Route les Révoulins – CS30929  
38350 La Mure d'Isère  
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03